

**STELMINE CANADA LTÉE
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET 2009 ET 2008**

**STELMINE CANADA LTD.
ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED JULY 31, 2009 AND 2008**

Table des matières		Summary
Rapport des vérificateurs	1	Auditors' report
Bilans	2	Balance sheets
Frais d'exploration reportés	3	Deferred exploration expenses
Résultats et résultat étendu	4	Earnings and comprehensive income
Déficit	5	Deficit
Surplus d'apport et bons de souscription	6	Contributed surplus and warrants
Flux de trésorerie	7	Cash flows
Notes complémentaires	8-25	Notes to financial statements



Brunet Roy Dubé
Comptables agréés

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
STELMINE CANADA LTÉE

Nous avons vérifié le bilan de **STELMINE CANADA LTÉE** au 31 juillet 2009 et les états des résultats et résultat étendu, du déficit, du surplus d'apport et bons de souscription, des frais d'exploration reportés et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 juillet 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers au 31 juillet 2008 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par un autre vérificateur qui a exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans son rapport daté du 17 novembre 2008.

Brunet Roy Dubé, CA¹

Comptables agréés

Montréal,
le 23 octobre 2009

CA auditeur permis n° 17562

7100, Jean-Talon Est, bureau 1200
Montréal (Anjou), Québec
H1M 3S3

BRUNET ROY DUBÉ
Comptables agréés
SENCRL

AUDITORS' REPORT

To the shareholders of
STELMINE CANADA LTD.

We have audited the balance sheet of **STELMINE CANADA LTD.** as at July 31, 2009, and the statements of earnings and comprehensive income, deficit, contributed surplus and warrants, deferred exploration expenses and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at July 31, 2009 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

The financial statements as at July 31, 2008 and for the year then ended were audited by another auditor who expressed an opinion without reservation on those statements in his report dated November 17, 2008.

Brunet Roy Dubé, CA¹

Chartered Accountants

Montreal
October 23, 2009

CA auditor permit n° 17562

Téléphone: (514) 255-1001
Télécopieur: (514) 255-1002
Courriel: info@brd-ca.com

BILANS AU 31 JUILLET	2009	2008	BALANCE SHEETS AS AT JULY 31
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
ACTIF À COURT TERME			CURRENT ASSETS
Encaisse	279 912	110 160	Cash
Dépôt à terme	-	700 000	Term deposit
Souscription à recevoir	20 000	-	Subscription receivable
Taxes à recevoir	14 727	62 760	Taxes receivable
Autres débiteurs	4 722	10 509	Other receivables
Frais payés d'avance	12 942	3 002	Prepaid expenses
	<u>332 303</u>	<u>886 431</u>	
Avances à une société apparentée (note 17)	85 583	-	Advance to a related company (Note 17)
Avances sur travaux d'exploration à une société apparentée (note 17)	95 153	169 312	Advance on exploration expenses to a related company (Note 17)
Propriétés minières (note 6)	672 812	350 920	Mining properties (Note 6)
Frais d'exploration reportés (note 7)	454 966	92 634	Deferred exploration expenses (Note 7)
	<u>1 640 817</u>	<u>1 499 297</u>	
PASSIF			LIABILITIES
PASSIF À COURT TERME			CURRENT LIABILITIES
Créditeurs et frais courus	120 244	162 019	Accounts payable and accrued liabilities
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERES FUTURS (note 11)	300 700	126 800	FUTURE INCOME AND MINING TAXES (Note 11)
	<u>420 944</u>	<u>288 819</u>	
AVOIR DES ACTIONNAIRES			SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital-actions (note 8)	2 051 954	1 717 640	Capital stock (Note 8)
Bons de souscription	478 556	312 870	Warrants
Surplus d'apport	391 214	152 064	Contributed surplus
Déficit	(1 701 851)	(972 096)	Deficit
	<u>1 219 873</u>	<u>1 210 478</u>	
	<u>1 640 817</u>	<u>1 499 297</u>	
ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 14 et 16)			CONTINGENCIES AND COMMITMENTS (Notes 14 and 16)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Michel Lemay _____, Administrateur - Director

(s) Jacques Trottier _____, Administrateur - Director

FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET	2009	2008	DEFERRED EXPLORATION EXPENSES YEARS ENDED JULY 31
	\$	\$	
FRAIS D'EXPLORATION			EXPLORATION EXPENSES
Géologie	31 100	26 399	Geology
Soutien technique et évaluation	138 871	38 500	Valuation and technical support
Frais généraux d'exploration	144 611	18 000	General exploration expenses
Gestion des travaux	<u>47 750</u>	<u>9 735</u>	Work management
AUGMENTATION DES FRAIS D'EXPLORATION	362 332	92 634	INCREASE OF EXPLORATION EXPENSES
SOLDE AU DÉBUT	<u>92 634</u>	<u>-</u>	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
SOLDE À LA FIN	<u>454 966</u>	<u>92 634</u>	BALANCE, END OF YEAR

RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET	2009	2008	EARNINGS AND COMPREHENSIVE INCOME YEARS ENDED JULY 31
	\$	\$	
REVENUS D'INTÉRÊTS	8 238	10 048	INTEREST REVENUE
FRAIS D'ADMINISTRATION			ADMINISTRATIVE EXPENSES
Honoraires des consultants	95 220	62 047	Consultant fees
Honoraires professionnels	108 968	274 549	Professional fees
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	21 593	47 828	Registration, listing fees and shareholders' information
Frais généraux d'administration	99 162	47 924	General administrative expenses
Rémunération à base d'actions	239 150	98 350	Stock-based compensation
	<u>564 093</u>	<u>530 698</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	<u>555 855</u>	<u>520 650</u>	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (note 11)	173 900	(126 271)	Future income and mining taxes (Note 11)
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	<u>729 755</u>	<u>394 379</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE INCOME
PERTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	<u>0,066</u>	<u>0,043</u>	BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	<u>10 987 697</u>	<u>9 207 921</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

DÉFICIT EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET	2009	2008	DEFICIT YEARS ENDED JULY 31
	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT	972 096	10 000	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Perte nette	729 755	394 379	Net loss
Impôts futurs relatifs à l'émission d'actions accréditives	-	253 071	Future income taxes related to flow-through shares issuance
Frais d'émission d'actions	-	314 646	Share issuance expenses
SOLDE À LA FIN	<u>1 701 851</u>	<u>972 096</u>	BALANCE, END OF YEAR

SURPLUS D'APPORT ET BONS DE SOUSCRIPTION EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET	2009	2008	CONTRIBUTED SURPLUS AND WARRANTS YEARS ENDED JULY 31
	\$	\$	
SURPLUS D'APPORT			CONTRIBUTED SURPLUS
SOLDE AU DÉBUT	152 064	-	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Options octroyées dans le cadre du régime durant l'exercice	239 150	98 350	Options granted under the plan during the year
Options octroyées aux courtiers et à des intervenants durant l'exercice	-	92 274	Options granted to brokers and intermediaries during the year
Options aux courtiers et à des intervenants exercées durant l'exercice	-	(38 760)	Options to brokers and intermediaries exercised during the year
Annulation d'actions	-	200	Cancellation of shares
SOLDE À LA FIN	<u>391 214</u>	<u>152 064</u>	BALANCE, END OF YEAR
 BONS DE SOUSCRIPTION			 WARRANTS
SOLDE AU DÉBUT	312 870	-	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Bons de souscription octroyés durant l'exercice	165 686	444 990	Warrants granted during the year
Bons de souscription exercés durant l'exercice	-	(132 120)	Warrants exercised during the year
SOLDE À LA FIN	<u>478 556</u>	<u>312 870</u>	BALANCE, END OF YEAR

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET	2009	2008	CASH FLOWS YEARS ENDED JULY 31
	\$	\$	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(729 755)	(394 379)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération à base d'actions	239 150	98 350	Stock-based compensation
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	173 900	(126 271)	Future income and mining taxes
	(316 705)	(422 300)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(17 895)	95 748	Net change in non-cash operating working capital items (Note 10)
	(334 600)	(326 552)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Émission d'actions et bons de souscription	325 000	1 613 532	Share issuance and warrants
Frais d'émission d'actions	-	(162 372)	Share issuance expenses
Dû à la société mère	-	(19 800)	Due to parent company
	325 000	1 431 360	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Avance à une société apparentée	(85 583)	-	Advance to a related company
Avances sur travaux d'exploration à une société apparentée	74 159	(169 312)	Advance on exploration expenses to a related company
Dépôt à terme	700 000	(700 000)	Term deposit
Acquisition de propriétés minières	(146 892)	(32 702)	Acquisition of mining properties
Frais d'exploration reportés	(362 332)	(92 634)	Deferred exploration expenses
	179 352	(994 648)	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	169 752	110 160	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	110 160	-	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	279 912	110 160	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Cash and cash equivalents consist of cash.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 2008****1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES
ACTIVITÉS**

La Société a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les activités de la société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ces états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation qui suppose la réalisation des éléments d'actif et le règlement des éléments de passif dans le cours normal des affaires dans un avenir prévisible.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus et de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 juillet 2009, la Société a un déficit de 1 699 822 \$. Ces conditions soulèvent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur l'obtention de nouveaux fonds. La réalisation de cet objectif ne peut être déterminée à l'heure actuelle. Les états financiers ne comportent aucun redressement ni reclassement d'éléments d'actif et de passif qui pourraient s'avérer nécessaires si la Société se montrait incapable de poursuivre ses activités. La Société devra obtenir des fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi par le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

**3. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS
COMPTABLES**

Le 1^{er} août 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les nouvelles recommandations du chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers», du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, qui traite de la continuité d'exploitation. Les nouvelles recommandations, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008, exigent de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimale de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

1. INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

The Company is incorporated under the Canada Business Corporations Act. The company's operations include the acquisition, exploration, production, development and, where possible, the operating of mining properties. The Company has not yet determined whether these properties contain ore reserves that are economically recoverable.

2. GOING CONCERN

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles on a going concern basis, which presumes the realization of assets and discharge of liabilities in the normal course of business for the foreseeable future.

Given that the Company has not yet determined whether its mineral properties contain mineral deposits that are economically recoverable, the Company did not generate income and cash flow from its operations until now. As at July 31, 2009, the Company has a deficit of \$ 1,699,822. These conditions raise significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue as a going concern is dependent upon raising additional funds. The outcome of this matter cannot be predicted at this time. These financial statements do not include any adjustment to the amounts and classification of assets and liabilities, which might be necessary should the Company be unable to continue its operations. The Company will need to obtain periodically new funds to pursue its operations and in spite of the obtaining of funds in the past, there is no guarantee of success for the future.

3. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

On August 1, 2008, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company applied the new recommendations of Section 1400, "General Standards of Financial Statement Presentation", of the Canadian Institute of Chartered Accountants' Handbook, dealing with the going concern assumption. The new recommendations, which are effective for fiscal years beginning on or after January 1, 2008 require management to make an assessment of the Company's ability to continue as a going concern over a period which is at least, but is not limited to, twelve months from the balance sheet date. The new requirements only address disclosures and have no impact on the Company's financial results.

**3. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS
COMPTABLES (suite)**

Le 1^{er} août 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les recommandations du chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital», du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la Société et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Le 1^{er} août 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les nouveaux chapitres 3862, «Instruments financiers - Informations à fournir» et 3863 «Instruments financiers - Présentation» qui traitent de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers. Les nouvelles normes de présentation reprennent les anciennes exigences de présentation et augmentent l'importance accordée à la divulgation de l'information relative aux risques découlant des instruments financiers constatés et non constatés auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ces nouvelles normes entraînent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Elles remplacent le chapitre 3861, «Instruments financiers - Informations à fournir et présentation». Les nouvelles normes comptables couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Le 27 mars 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-174, *Frais d'exploration minière*, afin de fournir des indications supplémentaires à l'intention des entreprises d'exploitation minière sur les circonstances où il est indiqué d'inscrire à l'actif les frais d'exploration rattachés aux biens miniers et le moment où ils devraient faire l'objet d'un test de dépréciation. Ce CPN doit être appliqué aux états financiers publiés après le 27 mars 2009. L'application de ce CPN n'a eu aucun effet sur les états financiers de la société.

4. NORMES COMPTABLES FUTURES**Adoption des Normes internationales d'information financière au Canada**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé le 1^{er} janvier 2011 comme date de changement pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes, qui devra alors correspondre aux Normes internationales d'information financières («IFRS»). La Société mettra en application les IFRS à compter du 1^{er} août 2011 pour l'état financier trimestriel qui se terminera le 31 octobre 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de la convergence vers les IFRS sur ses états financiers et n'a pas de plan définitif à ce jour.

**3. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES
(continued)**

On August 1, 2008, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company applied the recommendations of Section 1535, "Capital Disclosures", of the Canadian Institute of Chartered Accountants' Handbook. This new section, effective for years beginning on or after October 1, 2007, establishes standards for disclosing information about the Company's capital and how it is managed. The new accounting standard only addresses disclosures and have no impact on the Company's financial results.

On August 1, 2008, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company applied the new sections 3862, "Financial Instruments - Disclosure", and 3863 "Financial Instruments - Presentation", which establish standards for the presentation and disclosure of financial instruments and non-financial derivatives. The new presentation standards carry forward the former presentation requirements and increase the emphasis on the disclosure of risks associated with both recognized and unrecognized financial instruments and how those risks are managed. These new standards were effective for years beginning on or after October 1, 2007. They replace section 3861 "Financial Instruments - Disclosure and Presentation". The new standards only address disclosures and have no impact on the Company's financial results.

On March 27, 2009, the Emerging Issues Committee issued EIC-174, *Mining exploration costs*, to provide additional guidance for mining exploration enterprises on the circumstances when exploration costs related to mining properties be capitalized, and when an impairment test is required. This Abstract must be applied to financial statements issued after March 27, 2009. The adoption of this Abstract had no impact on the financial statements of the company.

4. FUTURE ACCOUNTING STANDARDS**Convergence with International Financial Reporting Standards**

In February 2008, Canada's Accounting Standards Board (AcSB) confirmed January 1, 2011 as the changeover date to move financial reporting for Canadian publicly accountable enterprises to the International Financial Reporting Standards ("IFRS"). The Company will adopt the IFRS on August 1, 2011 for the quarterly financial statement that will end on October 31, 2011. The Company has not yet developed an IFRS changeover plan and is currently evaluating the impact of the adoption of IFRS on its financial statements.

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les éléments présentés dans les notes afférentes.

Les éléments les plus importants nécessitant l'utilisation d'estimations et d'hypothèses de la direction sont relatifs à la valeur recouvrable des actifs miniers, à la rémunération à base d'actions, aux bons de souscription et à la provision d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs. Ces estimations et hypothèses ont été formulées par la direction à l'aide d'un jugement éclairé, en fonction des renseignements géologiques les plus récents et de ses lignes de conduite ainsi que des hypothèses à l'égard des affaires futures, de la conjoncture des marchés financiers et de la conjoncture économique future.

Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers et ces écarts pourraient être importants.

CONSTATATION DES REVENUS

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

La Société utilise la méthode de la juste valeur calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes pour enregistrer l'octroi des options à l'intention des salariés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants et constate la charge aux résultats ou aux frais d'exploration reportés sur la période de services et un crédit correspondant au poste surplus d'apport. La dépense de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Toute contrepartie reçue au moment de l'exercice des options est portée au compte de capital-actions ainsi que le coût de la rémunération correspondant constaté à titre de surplus d'apport.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

USE OF ESTIMATES

The preparation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and disclosures in the notes thereto.

The most significant items requiring the use of management estimates and valuation assumptions are related to the recoverable value of mining assets, stock-based compensation, warrants and future income and mining taxes provision. These estimates and valuation assumptions were made by management using careful judgment, based on the most current geological information available and its planned course of action, as well as assumptions about future business, economic and capital market conditions.

Actual results could differ from estimates used in preparing these financial statements and such differences could be material.

REVENUE RECOGNITION

Investment transactions are accounted for according to transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the period.

STOCK-BASED COMPENSATION AND OTHER STOCK-BASED PAYMENTS

The Company uses the fair value method based on the Black-Scholes pricing model to record the compensation cost related to the issue of stock options to its employees, directors, officers and consultants to earnings or deferred exploration expenses over the vesting period with a corresponding credit to contributed surplus. Compensation expenses is recognized over the vesting period of its stock options. Any consideration received when options are exercised is credited to capital stock together with the related compensation cost recorded as contributed surplus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 2008

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(suite)

JUSTE VALEUR DES BONS DE SOUSCRIPTION

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription émis en fonction de leur juste valeur relative en utilisant la méthode de la valeur résiduelle pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

PERTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice.

La perte diluée par action est calculée selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode reprend le même calcul que la perte par action, mais le dénominateur comprend en plus les actions ordinaires potentielles provenant des bons de souscription et des options avec référence à la moyenne boursière de l'action au cours de l'exercice. La perte diluée par action est égale à la perte de base par action si l'effet des bons de souscription et des options est anti-dilutif.

FRAIS D'ÉMISSION D' ACTIONS

Les frais relatifs à l'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel l'émission d'actions est réalisée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur de ces propriétés, diminution faite des crédits d'impôts et des droits miniers remboursés relatifs à ces frais sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement inscrits aux propriétés minières et aux frais reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(continued)

FAIR VALUE OF WARRANTS

Proceeds from the issue of units are allocated to the shares and warrants issued according to their relative fair value using the residual method to determine the fair value of warrants issued.

BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE

Loss per share has been calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year.

Diluted loss per share is calculated according to the treasury method. This method is determined on the same basis as loss per share, but the denominator also includes potential shares from warrants and options with reference to average quoted market price of the share during the year. The diluted loss is equal to basic loss if the effect of warrants and options is anti-dilutive.

SHARE ISSUANCE EXPENSES

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which the shares are issued.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

The entity's policy is to disclose bank balances under cash and cash equivalents, including bank overdrafts with balances that fluctuate frequently from being positive to overdrawn and temporary investments with a maturity period of three months or less from the date of acquisition. Term deposits that the entity cannot use for current transactions because they are pledged as security are also excluded from cash and cash equivalents.

MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

Mining properties are recorded at cost. Exploration and development costs, reduced by tax credits and mining rights related to these expenses, are deferred. When a decision is made to bring an orebody into production, the costs related to the orebody, recorded under mining properties and deferred expenses, are transferred to fixed assets; they will then be amortized, based on the units of production of the year and the probable and proven ore reserves. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 2008

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

CONVENTION D'OPTIONS SUR DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS FUTURS

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)

The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

MINING PROPERTIES OPTIONS AGREEMENTS

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the optionee, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

FUTURE INCOME TAXES AND MINING TAXES

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for the tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax basis. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

**5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)****ACTIONS ACCRÉDITIVES**

Les actions émises suite à un financement par actions accréditatives sont comptabilisées à leur prix de vente. En vertu des lois fiscales, la Société renonce aux déductions à titre de dépenses de ressources liées aux activités d'exploration et financées par des actions accréditatives au bénéfice des investisseurs.

Selon la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'impact fiscal est comptabilisé au moment de la renonciation des déductions en faveur des investisseurs.

RÉGIME D'OPTION D'ACHAT D'ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit à la note 9. La contrepartie versée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit des actions ordinaires et aucune charge de rémunération n'est comptabilisée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de cette juste valeur (qui incluent les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés) sont incluses dans les résultats.

**5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)****FLOW-THROUGH SHARES**

Shares issued following a flow-through financing are recorded at their selling price. The resource expenditure deductions for income tax purposes related to exploratory activities are renounced in favour of the investors in accordance with tax legislation.

Under the liability method of accounting for income taxes, the future income taxes are recorded on the date that the Company renounces the deductions to the investors.

STOCK OPTION PLAN

The Company offers a stock option plan, which is described in Note 9. Any consideration paid on the exercise of stock options is credited to common share capital and no compensation expense is recognized for this plan when stock and stock options are exercised.

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Settlement date accounting is used.

Held for trading

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations (including interest, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses) are included in earnings.

**5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)**Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs détenus à des fins de transaction. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain et la perte cumulé est transféré dans les résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

**5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are those non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or held-for-trading investments. Except as mentioned below, available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized when the cumulative gain or loss is transferred to earnings. Available-for-sale financial assets that do not have quoted market prices in an active market are recorded at cost. Interest on interest-bearing available-for-sale financial assets is calculated using the effective interest method.

Loans and receivables

Loans and receivables are accounted for at amortized cost using the effective interest method.

Other liabilities

Other liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments.

Transaction costs

Transaction costs related to held for trading financial assets are expensed as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, other liabilities and loans and receivables are netted against the carrying value of the asset or liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 2008

5. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

CRÉDIT D'IMPÔT À TITRE DE DROITS MINIERES ET
CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ENTREPRISES DU
SECTEUR MINIER

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais engagés.

La Société a aussi droit au crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés.

Les crédits d'impôts liés à l'exploration sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

FONDS RÉSERVÉS À L'EXPLORATION

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financements non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces financements, la Société doit consacrer les fonds à l'exploration de propriétés minières. Au 31 juillet 2009, la Société avait des montants à dépenser en frais d'exploration s'élevant à 471 400 \$ (726 366 \$ en 2008).

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the sum of the undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

MINING RIGHTS TAX CREDIT AND TAX CREDIT FOR
MINING EXPLORATION COMPANIES

The Company is entitled to refundable mining rights tax credit on mining exploration charges incurred in Quebec. This tax credit has been applied against the charges incurred.

The Company is also entitled to the refundable tax credit for mining exploration companies on qualified exploration expenditures incurred. This tax credit has been applied against the charges incurred.

The exploration tax credits are recorded provided that the Company is reasonably certain that these credits will be received.

FUNDS RESERVED FOR EXPLORATION

Funds reserved for exploration represent proceeds of financing not yet incurred in exploration. The Company must use these funds for mining exploration activities in accordance with restrictions imposed by those financing. As at July 31, 2009, the Company had funds reserved for exploration amounting to \$471,400 (\$726,366 in 2008).

6- PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 31 juillet 2008 Balance as at July 31, 2008 \$	Augmentation Addition \$	Solde au 31 juillet 2009 Balance as at July 31, 2009 \$
Québec / Quebec :					
Stellar - Aiguebelle (100 %)	2 %	Aiguebelle	87 837	200	88 037
Opinaca (100 %)	2 %	Opinaca	233 920	1 035	234 955
Cléricy (100 %)	2 %	Cléricy	29 163	-	29 163
Gaspésie (100 %)	0 %	Gaspésie	-	320 657	320 657
			<u>350 920</u>	<u>321 892</u>	<u>672 812</u>

6- MINING PROPERTIES

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 2008

7- FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

	Solde au 31 juillet 2008 Balance as at July 31, 2008	Augmentation Addition	Solde au 31 juillet 2009 Balance as at July 31, 2009
Québec / Quebec :	\$	\$	\$
Stellar - Aiguebelle	2 300	-	2 300
Opinaca	62 943	323 002	385 945
Cléricky	20 300	-	20 300
Gaspésie	7 091	39 330	46 421
	<u>92 634</u>	<u>362 332</u>	<u>454 966</u>

7- DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

8- CAPITAL-ACTIONS

Autorisé
Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale
Les mouvements dans le capital-actions de la Société se détaillent comme suit :

8- CAPITAL STOCK

Authorized
Unlimited number of common shares without par value
Changes in Company capital stock were as follows:

	2009	2008	
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number Montant Amount \$
Solde au début	10 250 000	1 717 640	8 750 100 200 Balance, beginning of year
Payées en trésorerie (1)	3 250 000	159 314	2 730 000 101 034 Paid in cash (1)
Financement accreditif	-	-	2 730 000 819 000 Flow-through shares
Acquisition de propriétés minières	500 000	175 000	1 050 000 318 218 Acquisition of mining properties
Bons de souscription	-	-	610 550 252 158 Warrants
Options aux courtiers et aux intervenants	-	-	85 850 31 679 Brokers' and intermediaries options
Commissions aux courtiers	-	-	300 000 60 000 Brokers' commissions
Annulation d'actions	-	-	(6 350 000) (200) Cancellation of shares
	<u>14 000 000</u>	<u>2 051 954</u>	<u>9 906 500</u> <u>1 582 089</u>
À émettre			To be issued
Bons de souscription	-	-	200 000 82 600 Warrants
Options aux courtiers et aux intervenants	-	-	143 500 52 951 Brokers' and intermediaries options
Solde à la fin	<u>14 000 000</u>	<u>2 051 954</u>	<u>10 250 000</u> <u>1 717 640</u> Balance, end of year

(1) La valeur des actions payées en trésorerie est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 165 686 \$.

(1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$ 165,686.

La Société a émis, le 15 juin 2009, un total de 3 250 000 unités. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société au prix de 0.10 \$ l'action et d'un bon de souscription permettant à leur détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société au coût de 0.15 \$ par action. Le montant total émis provenant de cette souscription est de 325 000 \$ et a été comptabilisé au prorata de la juste valeur des actions ordinaires et des bons de souscription.

In June 15, 2009, the Company issued a total of 3,250,000 units. Each unit consists of one common share of the Company at a price of \$0.10 per share and a warrant entitling the holder to purchase one common share of the company at a cost of \$0.15 per share. The total amount emitted from this subscription is \$ 325,000 and was recognized in proportion to the fair value of shares and warrants.

9- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 2 800 000 actions de la Société et le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un administrateur, un employé ou un dirigeant ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à des consultants et à des responsables des relations avec les investisseurs ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution. Les options d'achat d'actions seront acquises de la façon suivante : 25 % à la date de l'octroi, 25 % neuf mois après la date de l'octroi, 25 % un an après la date de l'octroi et 25 % dix-huit mois après la date de l'octroi. Par contre, les options octroyées aux responsables des relations avec les investisseurs seront acquises graduellement sur une période de 12 mois. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

Au cours de l'exercice, la juste valeur des bons de souscriptions octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 2,25 %, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 216 %.

9- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and consultants of the Company, share purchase options to acquire shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors.

The plan provides that the maximum number of shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 2,800,000 shares, that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to an employee, officer or director may not exceed 5% of the outstanding shares at the time of vest and the maximum number of shares which may be reserved for issuance to consultants and investors relation representative may not exceed 2% of the outstanding shares at the time of vest. The share purchase options are acquired at the following condition: 25% at the date of grant, 25% nine months after the date of grant, 25% one year after the date of grant and 25% eighteen months after the date of grant. Therefore, options granted to investors relation representative are acquired gradually on a 12 months period. These options will expire no later than five years after being granted.

During the year, the fair value of warrants granted in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following assumptions: estimated duration of 1 year, risk-free interest rate of 2.25 %, dividend yield of 0% and expected volatility rate of 216%.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 20089- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE
SOUSCRIPTION (suite)9-SHARE PURCHASE OPTIONS AND
WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions

Share Purchase Options

Les mouvements dans les options d'achat
d'actions de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company share purchase options
were as follows:

	2009		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	950 000	0,28	Balance, beginning of year
Annulées	(50 000)		Cancelled
Solde à la fin	<u>900 000</u>	0,35	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>750 000</u>		Exercisable options, end of year
	2009	2008	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,42	0,41	The weighted average fair value of options granted

Les options octroyées et exerçables au
31 juillet 2009 sont les suivantes:

Options granted and exercisable as at
July 31, 2009 are as follows:

Octroyées / Granted	Exerçables / exercisable	Prix de levée / Exercise price	Date d'expiration / Expiry date
600 000	450 000	0,25	Juin / June 2013
<u>300 000</u>	<u>300 000</u>	0,54	Juin / June 2013
<u>900 000</u>	<u>750 000</u>		

La Société a octroyé 300 000 options d'achat d'actions d'une durée de 5 ans à des consultants. Elle a également octroyé 650 000 options d'achat d'actions en 2008 d'une durée de 5 ans à des membres de la direction. 50 000 options d'achat d'actions ont été annulées suite au départ d'un membre de la direction. Un coût de rémunération de 239 150 \$ (98 350 \$ en 2008) a été comptabilisé au cours de l'exercice. La juste valeur moyenne pondérée de 0,566 \$ et de 0,344 \$ de ces options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en utilisant les hypothèses suivantes:

The Company granted 300,000 five-year share purchase options to some of its consultants. The Company also granted in 2008 650,000 five-year share purchase options to its directors. 50,000 share purchase option were cancelled after the resignation of a director. The stock based compensation cost recorded for the options granted for the year was \$ 239 150 (\$ 98,350 in 2008). The weighted average fair value of \$ 0.566 and of \$ 0.344 of these options was estimated using the Black-Scholes option-pricing model with the following assumptions:

	Consultants / Consultants 2009	Directeurs / Director 2008	
Taux d'intérêt pondéré sans risqué	3,50 %	3,21 %	Weighted average risk-free interest rate
Volatilité prévue moyenne pondérée	198 %	198 %	Weighted average expected volatility
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	5 ans/years	5 ans/years	Weighted average expected life
Dividende prévu	0 %	0 %	Expected dividend

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 20089- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE
SOUSCRIPTION (suite)9- SHARE PURCHASE OPTIONS AND
WARRANTS (continued)

Options émises aux courtiers et à des intervenants

Options granted to brokers and intermediaries

		2009		
		Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début		316 650	0,20	Balance, beginning of year
Octroyées		-		Granted
Exercées		-		Exercised
Solde à la fin		<u>316 650</u>	0,20	Balance, end of year
Options aux courtiers et à des intervenants en circulation				Date d'expiration
Brokers and Intermediaries Options Outstanding		Prix Price \$		Expiry Date
	316 650	0,20		Décembre / December 2009

Bons de souscription

Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company warrants were as follows:

		2009		
		Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début		1 919 450	0,25	Balance, beginning of year
Octroyés		<u>3 250 000</u>	0,15	Granted
Solde à la fin		<u>5 169 450</u>		Balance, end of year
Bons de souscription en circulation				Date d'expiration
Warrants Outstanding		Prix Price \$		Expiry Date
	1 919 450	0,30		31 décembre / December 31, 2009
	<u>3 250 000</u>	0,15		15 juin / June 15, 2010
	<u>5 169 450</u>			

La juste valeur moyenne pondérée de 0,126 \$ (0,163 \$ en 2008) des bons de souscription a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes:

The weighted average fair value of \$0.126 (\$ 0.163 in 2008) of warrants was estimated using the Black-Scholes option-pricing model with the following assumptions:

	2009	2008	
Taux d'intérêt pondéré sans risqué	2,25 %	3,74 %	Weighted average risk-free interest rate
Volatilité prévue moyenne pondérée	216 %	198 %	Weighted average expected volatility
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	12 mois / months	24 mois / months	Weighted average expected life
Dividende prévu	0 %	0 %	Expected dividend

Les bons de souscription ont été émis dans le cadre de placements privés aux détenteurs d'actions ordinaires. Ils sont comptabilisés en réduction du capital-actions à leur juste valeur de 338 000 \$ (312 870 \$ en 2008).

The warrants were issued under private placements to common shareholders. They have been accounted for at their fair value of \$ 338,000 (\$312,870 in 2008) in reduction of share capital.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 2008

10. FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Souscription à recevoir	(20 000)	-
Taxes à recevoir	48 033	(62 760)
Autres débiteurs	5 787	(10 509)
Frais payés d'avance	(9 940)	(3 002)
Frais reportés	-	78 084
Créditeurs et frais courus	(41 775)	93 935
	<u>(17 895)</u>	<u>95 748</u>

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Commission aux courtiers par l'émission de capital-actions	-	60 000
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	175 000	318 218
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	-	92 274
Impôts futurs reliés à l'émission d'actions accréditives	-	253 071

10. CASH FLOWS

a) Net change in non-cash working capital items

Subscription receivable
Taxes receivable
Others receivables
Prepaid expenses
Deferred expenses
Accounts payable and accrued liabilities

b) Items not affecting cash and cash equivalents

Commission to brokers by issuance of capital stock
Acquisition of mining properties by issuance of capital stock
Share issuance expenses for brokers and intermediaries options
Future income taxes related to flow-through shares issuance

**11- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS
MINIERS FUTURS**

Le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial de 30,9 % (30,9 % en 2008), avec la charge d'impôts sur les bénéfices figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2009	2008	
	\$	\$	
Perte avant impôts sur les bénéfices	<u>(553 826)</u>	<u>(520 650)</u>	Loss before income taxes
Impôts aux taux de base combinés	(171 132)	(160 881)	Income taxes at combined rates
Frais d'émission d'actions déductibles	-	(10 035)	Deductible share issuance expenses
Éléments non déductibles	4 539	30 978	Non-deductible items
Avantage fiscal non constaté	<u>166 593</u>	<u>139 938</u>	Unrecognized tax benefit
	-	-	
Passif d'impôts futurs reversé aux résultats	<u>173 900</u>	<u>(126 271)</u>	Future income taxes liability reversed to earnings
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	<u>173 900</u>	<u>(126 271)</u>	Future income and mining taxes

Les éléments importants des actifs et des passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

Significant components of the future tax assets and liabilities are as follows:

	2009	2008	
	\$	\$	
Actifs d'impôts futurs			Future tax assets
Pertes reportées	261 800	142 900	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	<u>30 100</u>	<u>40 100</u>	Share issuance expenses
Total des actifs d'impôts futurs bruts	291 000	183 000	Total gross future tax assets
Provision pour moins-value	<u>(291 900)</u>	<u>(183 000)</u>	Valuation allowance
Actifs d'impôts futurs nets	<u>-</u>	<u>-</u>	Net future tax assets
Passif d'impôts futurs			Future tax liabilities
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	<u>(300 700)</u>	<u>(126 800)</u>	Mining properties and deferred exploration expenses
Passif d'impôts futurs nets	<u>(300 700)</u>	<u>(126 800)</u>	Net future tax liabilities

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 2008

11- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS
MINIERS FUTURS (suite)

Au 31 juillet 2009, les dates d'expiration des pertes autres qu'en capital à reporter aux années futures sont les suivantes:

Année d'origine / Year incurred

	Fédéral / Federal
	\$
2007	10 000
2008	453 329
2009	353 517
	816 846

L'avantage fiscal éventuel relatif à ces pertes n'a pas été comptabilisé.

12- INFORMATION SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financières.

Le capital de la Société est les capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accordé pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 1 221 902 \$ au 31 juillet 2009 et de 1 210 478 \$ au 31 juillet 2008, soit une augmentation de 11 424 \$ au cours de l'exercice.

Les principales variations proviennent de l'émission de capital-actions de 500 000 \$ en contrepartie de la perte d'opération de 727 726 \$ et de la rémunération à base d'actions de 239 150 \$.

11- FUTURE INCOME AND MINING TAXES
 (continued)

As at July 31, 2009, the expiration date for losses carried forward are as follows:

Année d'expiration / Expiry date

	Provincial	
	\$	
2007	10 000	2027
2008	452 086	2028
2009	349 143	2029
	811 229	

The potential tax benefit in relation with those losses is not recorded.

12- CAPITAL DISCLOSURE

The Company's objective in managing capital is to safeguard its ability to continue its operations as well as its acquisition and exploration programs. The Company manages its capital structure and makes adjustment to it in light of changes in economic conditions and the risk characteristics of the underlying assets. In order to maintain or adjust the capital structure, the Company may issue new shares and acquire or sell mining properties to improve its financial performance and flexibility.

The company's capital is shareholders' equity. To effectively manage the Company's capital requirements, the Company has in place a planning and budgeting process to help determine the funds required to ensure the Company has appropriate liquidity to meet its operating and growth objectives. The company is not subjected to any externally imposed capital requirements, unless the Company closes a flow-through private placement where the funds are restricted in use for exploration expenses.

The Company defines its capital as shareholders' equity, including stock options plan. Capital is \$ 1,221,902 as at July 31, 2009 and \$1,210,478 as at July 31, 2008, an increase of \$ 11,424 during the year.

Principal variations are due to the issue of capital stock for \$ 500,000 in compensation of net loss of \$ 727,726 and of the stock-based compensation for \$ 239,150.

**13- INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION
DES RISQUES****Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par son encaisse détenue dans une seule institution financière. La Société réduit le risque de crédit en maintenant l'encaisse dans une banque à charte canadienne reconnue.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Les crédettes et charges à payer de la Société viennent généralement à échéance dans les 90 prochains jours ou moins.

Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable sauf indication contraire dans les notes. L'encaisse porte intérêt à un taux variable. Les avances sur travaux d'exploration, la souscription à recevoir, les taxes à recevoir, les autres débiteurs et les crédettes ne portent pas intérêt. La juste valeur des avances à une société privée apparentée n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier qui présente essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

**13- FINANCIAL INSTRUMENTS AND RISK
MANAGEMENT****Financial risk management objectives and policies**

The Company is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investments activities. The Company's management manages financial risks.

The Company does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

Financial risks

The Company's main financial risk exposure and its financial risk management policies are as follows.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will fail to discharge an obligation and cause the other party to incur a financial loss. The Company is subject to concentrations of credit risk through cash held in the same financial institution. The Company reduces its credit risk by maintaining its cash with a major Canadian chartered Bank.

Liquidity risk

The risk management of liquidity aims at maintaining sufficient cash and cash equivalents in order to make sure that it has the required funds to meet its obligations and to continue its exploration programs. Creditors and accrued liabilities of the Company are generally due in 90 days or less.

To manage this liquidity risk, the Company establishes budget cash flows and estimates in order to determine its financing needs.

Fair value of financial instruments

The fair value of all of the Company's financial instruments approximates the carrying value unless otherwise noted. Cash bear interest at variable rate. Advances on exploration expenses, subscription receivable, taxes receivable, other receivables and accounts payable are without interest. The fair value of advances to a private related company could not be established as it is almost impossible to find on the financial market an instrument bearing essentially the same economical characteristics.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 2008
14- ÉVENTUALITÉS

- i) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- ii) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives; cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Suite à des conventions d'actions accréditives, au 31 juillet 2008, la Société devait dépenser en frais d'exploration un montant de 726 366 \$. Au 31 juillet 2009, les frais d'explorations engagées représentent un montant de 454 966 \$.

15- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 26 octobre 2009, la société a octroyé un total de 750 000 options à des administrateurs et dirigeants. Chaque option permet au porteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,17 \$ l'action pour une période de cinq ans.

16- ENGAGEMENTS

La Société a signé un bail pour une somme annuelle de 24 000 \$ pour les espaces de bureau de son siège social. Le bail est valide pour une période de deux ans débutant le 1er juin 2008 et se terminant le 31 mai 2010. Ce bail a été contracté envers une société contrôlée par le président de la Société. Au 31 juillet 2009, le solde de ce bail à payer est de 20 000 \$.

La Société a signé un contrat d'une durée de deux ans avec une société contrôlée par le président de la Société; cette entente se terminera en décembre 2009. Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Cette société engagera des dépenses dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Stelmine en majorant ces dépenses de 15 %.

En novembre 2008, la Société a signé un contrat avec une société contrôlée par le président de la Société. Ce contrat d'une durée de deux ans prendra fin le 31 octobre 2010. La Société s'est engagée à verser des honoraires de 72 000 \$ la première année et de 84 000 \$ la deuxième année.

14- CONTINGENCIES

- i) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in term of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations in effect. Restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.
- ii) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there are no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Following flow-through agreements, as at July 31, 2008, the Company has to incur exploration expenses amounting to \$726,366. As at July 31, 2009, an amount of \$ 454,966 was incurred by the Company.

15- SUBSEQUENT EVENTS

On October 26, 2009, the Company granted a total of 750,000 stock options to directors and officers. Each option entitles the holder to purchase one common share at a price of \$ 0.17 per share over a five year period.

16- COMMITMENTS

The Company signed a lease contract for office spaces for an annual amount of \$24,000. The two year lease begins on June 1st, 2008 and will finish on May 31, 2010. This agreement is contracted with a company controlled by the president of the Company. On July 31, 2009 the balance of the lease is \$ 20,000.

The Company signed a two year agreement with a company controlled by the president of the Company and this agreement will expire in December 2009. This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. That company will incur expenses relating to the exploration projects and will invoice them to Stelmine with a 15% gross-up.

In November 2008, the Company signed an agreement with a company controlled by the president of the Company. This two year contract will expire on October 31, 2010. The Company will have to pay fees amounting to \$72,000 for the first year and \$84,000 for the second year.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2009 ET 2008

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2009 AND 2008

17- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a effectué avec une société dont un dirigeant de Stelmine Canada Ltée est administrateur et avec une société dont un dirigeant de Stelmine Canada Ltée est également dirigeant, les transactions suivantes :

	<u>2009</u>		<u>2008</u>
	\$		\$
Société dont un de ses administrateurs est également administrateur de la Société:			
<u>À titre de frais d'exploration reportés</u>	362 332		92 634
<u>À titre de dépenses</u>			
Frais généraux d'administration	122 163		92 634
Honoraires de gestion	69 000		42 282
<u>À titre de passif</u>			
Comptes fournisseurs et frais courus	20 980		45 000
<u>À titre d'actif</u>			
Frais payés d'avance	10 660		-
Avances sur travaux d'exploration à une société apparentée, sans intérêts ni modalités d'encaissement avant le 1 ^{er} août 2010	95 153		169 312

Société dont un dirigeant de Stelmine Canada Ltée est également dirigeant de la Société:

<u>À titre d'actif à long terme</u>			
Avances à une société apparentée, sans intérêts ni modalités d'encaissement avant le 1 ^{er} août 2010	85 583		-

La direction considère que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange représentant le montant de la contrepartie payée.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2008 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

17- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company undertook with a company in which an officer of Stelmine Canada Ltée is a director and with a company with an officer of Stelmine Canada LTD. is also a leading, the following transactions:

	<u>2009</u>		<u>2008</u>
	\$		\$
Company in which the Company's president is acting as an officer:			
<u>As deferred exploration expenses</u>			
<u>As expenses</u>			
General administrative expenses			
Consultant fees			
<u>As current liabilities</u>			
Accounts payable and accrued liabilities			
<u>As assets</u>			
Prepaid expenses			
Advance on exploration expenses to a related company, without interest or fixed repayment conditions before August 1, 2010			

Company in which a director of Stelmine Canada LTD. is also a director

<u>As a long-term asset</u>			
Advance to a related company, without interest or fixed repayment conditions before August 1, 2010			

Management is of the opinion that these transactions were undertaken under the same conditions as transactions with non-related parties. These operations are incurred in the normal course of business and measured at the exchange amount, representing the monetary consideration paid.

18. COMPARATIVE FIGURES

Certain figures for 2008 have been reclassified to conform to the presentation adopted in current year.